



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 04/05/2026

Stationnement

Secteur Centre / Le Port

RUE DE L'ETANG

Du 17 au 19 RUE DE LETANG

- le 13/05/2026, réservation de stationnement pour déménagement o Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant avec prestations municipales
0 2 places au droit du n ° 17 et 1 place au droit du n ° 19 le centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le stationnement.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE ARISTIDE BRIAND

7 RUE ARISTIDE BRIAND

- Du 11/05/2026 au 13/05/2026, Occupations de places

- 1 place réservée au droit du n ° 7 le centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le stationnement

STATIONNEMENT

Secteur Sud-Ouest / Conleau

RUE GILBERT GASNIER

À compter du 12/06/2026 à 18h00 et jusqu'au 13/06/2026, la circulation des véhicules est interdite RUE GILBERT GASNIER. Le centre technique municipal mettra à disposition la signalisation pour le barrage de rue.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules et emprunte l'itinéraire suivant.

- RUE HENRY JUMELAIS
- RUE DE CLISCOUET
- RUE MADAME MOLE Ou l'itinéraire suivant :
- RUE MADAME MOLÉ
- RUE PIERRE SERVEL

- RUE DE LABRISE
- RUE DE CLISCOUET
- RUE MADAME MOLÉ
- RUE GASNIER

STATIONNEMENT

Secteur Sud Est

RUE DU PERE ADOLPHE PILLON S.J.

Le 13/06/2026, l'évènement motivant le présent arrêté aura lieu la journée sur l'aire de jeu de pétanque entre la RUE DU PERE ADOLPHE PILLON S.J. et la RUE BENJAMIN ROYSARD., RUE DU PERE ADOLPHE PILLON S.J.

Stationnement

Secteur Centre / Le Port

RUE ARTHUR DE RICHEMONT

9 RUE ARTHUR DE RICHEMONT

- Le 21/05/2026, réservation de stationnement pour déménagement o
Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre de places réservées : 2 places réservées au droit du n ° 9 conformément au plan ci joint
- La borne sera mise en position haute à partir de 11h00

Stationnement

Secteur Ouest et Secteur Centre I Le Port

PLACE DE LA LIBERATION

Le 24/05/2026, le stationnement des véhicules est interdit PLACE DE LA LIBERATION conformément au plan ci joint.

Le Groupement de Gendarmerie Départementale du Morbihan, organise des portes ouvertes.

Par conséquent, le stationnement des véhicules est interdit sur l'ensemble du parking, PLACE DE LA LIBERATION afin de pouvoir effectuer des démonstrations au cours de la journée.

Stationnement

Secteur Centre / Le Port

RUE ARTHUR DE RICHEMONT

9 RUE ARTHUR DE RICHEMONT

- Le 02/06/2026, réservation de stationnement pour déménagement o
Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre de places réservées : 2 places réservées au droit du n ° 9 conformément au plan ci joint le centre technique municipal

